

crédibilité internationale.

Quant au Moyen-Orient, l'Assemblée générale était aussi loin d'une entente que les principaux protagonistes eux-mêmes. Diverses résolutions généralement mal équilibrées ont été adoptées concernant les droits des Palestiniens, les pratiques israéliennes dans les territoires occupés et la situation générale dans la région; elles ont encore une fois semé la division et l'incertitude. Comme d'habitude, elles ont appuyé l'Organisation de la libération de la Palestine et condamné Israël. Le nouvel élément a toutefois été un désir généralisé, sauf chez les pays occidentaux, de condamner les accords de camp David comme ne tenant pas compte de la situation réelle et du sort réservé aux Palestiniens. Même les pays occidentaux semblaient davantage déçus des politiques du gouvernement Begin sur les questions de territoires occupés. Le Canada a appuyé une résolution unanime condamnant Israël pour l'arrestation et la déportation du maire de Naplouse, un geste sur lequel les autorités israéliennes sont plus tard revenues. Le succès qu'auront les parties à l'Accord de camp David à dépasser le cadre égypto-israélien dépendra du progrès de leurs négociations sur l'autonomie palestinienne; la nouvelle conférence sur le Moyen-Orient réclamée par l'Assemblée générale, mais non appuyée par ses membres occidentaux, prendra peut-être plus d'importance si ces progrès sont trop limités.

Questions africaines

Les questions africaines ont également été une source de divisions. Les accords de Lancaster House sur la Rhodésie ont été signés le 17 décembre, juste avant que l'Assemblée ne se penche sur une résolution touchant la Rhodésie. Ses coparrains africains l'avaient biaisée en faveur d'une seule des factions contestant l'élection (le Front patriotique), ce qui n'était pas conforme à l'esprit de l'Accord de Lancaster House. Le vote a été partagé, ce qui a provoqué certaines tensions dans les relations entre pays africains et occidentaux juste au moment où celles-ci semblaient vouloir s'améliorer. On peut maintenant se rendre compte que la résolution n'était pas particulièrement adaptée aux événements survenus en Rhodésie jusqu'au moment de l'élection elle-même et, quoiqu'anticipant exactement le fort appui qu'obtiendrait Robert Mugabe, elle sous-estimait la probité du processus et la détermination de toutes les parties à l'amener à son terme.

Les divers aspects de la situation en Namibie ont donné lieu à sept résolutions demandant en général à l'Afrique du Sud de mettre fin à son obstruction et de se conformer immédiatement aux résolutions des Nations Unies réclamant la transition vers la règle de la majorité en Namibie. Ici également les votes ont été partagés. Il y a peu de désaccord sur les objectifs susmentionnés, mais certaines divergences quant à l'insistance. Les Africains, largement appuyés, préconisent une ligne dure face à l'Afrique du Sud mais dans un langage parfois extrémiste et globalisant. Le Canada a pleinement appuyé les fins visées, mais s'est abstenu sur toutes les résolutions de fond avec les autres membres du groupe des Cinq (les membres occidentaux du Conseil de sécurité en 1977-1978) qui ont présenté et négocié le projet de règlement. Les Cinq se sont abstenus en alléguant que leur rôle dans le processus de négociation exi-